

Avis de constitution

SOCIETE « SOUMAHORO ET FAMILLE TRANSPORT EXPRESS »

Siège ABIDJAN plus précisément à ABOBO NON LOIN
DU CARREFOUR ANCIEN GENDARMERTE ET DE LA
BOULANGERIE FOURNETTE 2. LOT 225L, LOT 180., Lot
2251, Ilot 180

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUMAHORO ET FAMILLE
TRANSPORT EXPRESS »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, vente et location de véhicule, import-export, mécanique générale, commerce général.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN plus précisément à ABOBO NON LOIN DU CARREFOUR ANCIEN GENDARMERTE ET DE LA BOULANGERIE FOURNETTE 2. LOT 225L, LOT 180., Lot 2251, Ilot 180

Dirigeant(s) M SOUMAHORO MOUSSA (GÉRANT), Mlle SOUMAHORO NABOUDOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08712 du 26/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51917/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

